

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE)
RELATIVE AU PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2014-2023 (LE PLAN) D'HYDRO-QUÉBEC
DANS SES ACTIVITÉS DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ (LE DISTRIBUTEUR)**

- 1. Références :**
- (i) Pièce C-GRAME-011, p. 22 à 25;
 - (ii) Pièce C-GRAME-011, p. 36.

Préambule :

(i) Le GRAME présente des exemples de réussite de programmes d'appel au public pour réduire la consommation à la pointe et conclut par la recommandation suivante :

« Avec l'arrivée des compteurs intelligents, le GRAME soumet que le moment est opportun pour évaluer la mise en place d'un programme incitatif de remboursement de crédit lors des pointes de consommation. À l'inverse de la tarification dynamique qui peut être perçue comme une mesure pénalisante par les consommateurs et qui désavantage les ménages à faible revenu, l'appel au public avec remboursement de crédit peut rallier plus facilement la population à la réduction de pointe. »

(ii) *« Le GRAME réitère la nécessité de mettre en place des mesures plus agressives pour réduire la consommation de pointe et soutient que l'appel au public est un moyen pour y parvenir. »*

Demande :

1.1 Veuillez préciser en quoi doit consister un appel au public pour qu'il soit efficace, en indiquant les actions précises qui devraient être demandées aux clients.

- 2. Référence :** Pièce C-GRAME-0012, p. 42, 8 et 45.

Préambule :

« Le GRAME recommande à la Régie de demander au Distributeur d'examiner l'opportunité de réviser l'option de mesurage net pour l'adapter aux cas des réseaux autonomes, et cela, lors du prochain dossier tarifaire, puisque ce sera le forum approprié pour en faire la révision. »

Il précise à la page 8 que : *« [...] l'option de mesurage net [actuellement proposée] n'est pas adaptée pour favoriser l'émergence de la prise en main par les communautés d'une production énergétique décentralisée. Pour être adaptée à ces réseaux, cette option doit être ajustée pour tenir compte du coût évité du Distributeur pour les quantités effacées par le client. De plus, pour les kWh mis à la disposition du Distributeur, le prix doit être évalué. »*

À la page 45, le GRAME indique que « *l'élaboration d'une méthode précise pour fixer un tel coût de remplacement diésel est nécessaire afin de favoriser l'émergence de nouvelles ressources énergétiques renouvelables.* »

Demandes :

- 2.1 Veuillez élaborer sur la structure de prix que devrait avoir le mesurage net en réseaux autonomes et sur quelles bases elle devrait être élaborée.
- 2.2 Selon le GRAME, veuillez indiquer si les clients optant pour l'option de mesurage net devraient, comme actuellement, voir le crédit pour leur production d'électricité limitée à leur propre consommation ou s'ils devraient pouvoir être crédités pour l'énergie produite en excès de leur propre consommation annuelle. Veuillez justifier votre réponse.